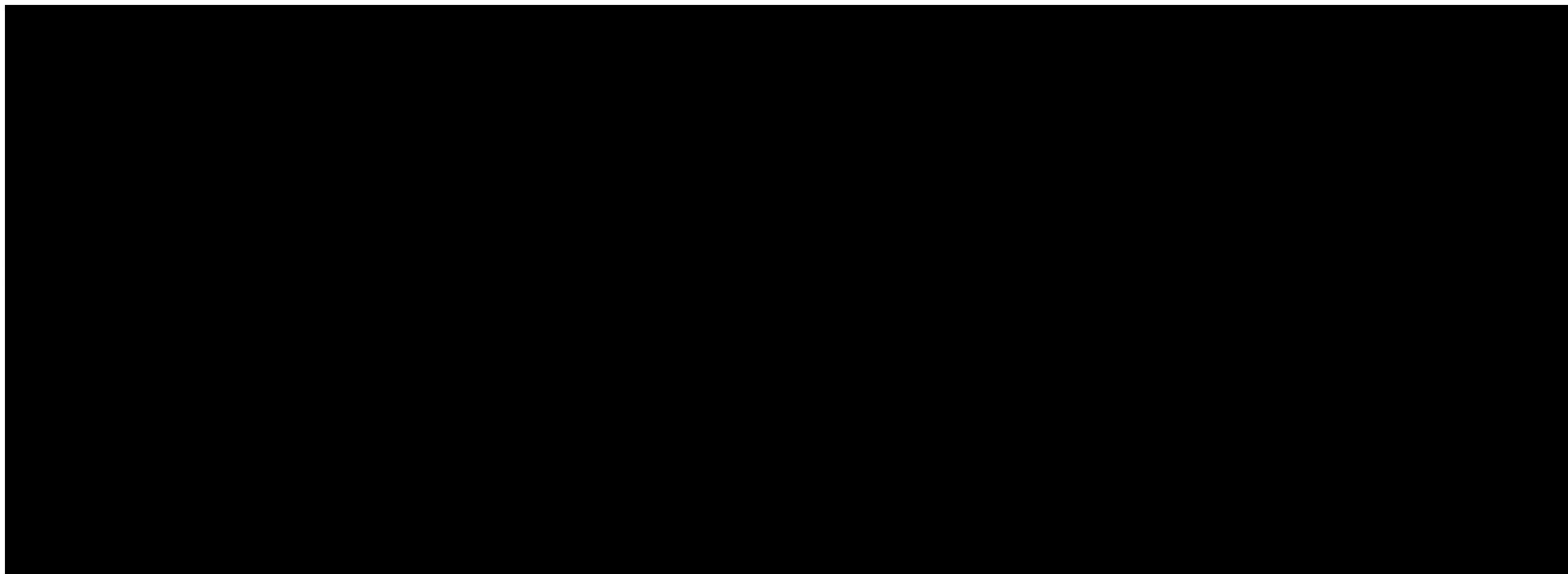


CONCLUSION DU RESPONSABLE D'ÉVALUATION**3. Points forts (sur le plan organisationnel)**

PF1: La veille de l'organisme réalisée sous forme de newsletter.

PF2: L'outil Lylia possède une jauge de lecture, permettant de vérifier les documents lus par les évaluateurs du cabinet.

CONCLUSION DU RESPONSABLE D'ÉVALUATION**3. Points forts (sur le plan organisationnel)**

Implication des personnes rencontrées.

Les éléments en lien avec l'impartialité.

La qualité des surveillances réalisées.

Mise en place d'une plate-forme collaborative (LYL'IA) pour le suivi des évaluateurs et la mise à disposition des documents.

La mise en place de signature électronique DOCUSIGN notamment pour les éléments relatifs aux dossiers du personnel (salariés et prestataires).